

15 et 29 septembre : une rentrée sous le signe de la mobilisation

L'intersyndicale de l'ESR, unanime, appelle l'ensemble de la communauté de l'enseignement supérieur et de la recherche à s'organiser dans l'unité syndicale la plus large pour une journée nationale de mobilisation le 15 septembre, jour de réunion du Cneser de rentrée. Plusieurs attaques contre l'ESR justifient cette mobilisation.

Par **EMMANUEL DE LESCURE**, secrétaire général

LES ÉTUDIANT·ES DANS LE VISEUR DU GOUVERNEMENT

L'instauration des droits différenciés (multiplication par 16) pour les étudiant·es extracommunautaires avait été décrétée dès 2019, mais les universités ne les appliquaient que trop peu aux yeux du gouvernement, qui a voulu au printemps réduire les possibilités d'exonération à 30 % de ces étudiant·es dès cette année, 25 % l'an prochain et 20 % ensuite. Mesure discriminatoire qui empêche la préférence nationale transmuée en préférence européenne, cette disposition a fait l'objet d'un refus catégorique des organisations syndicales et d'étudiant·es et de fortes réticences des universités. De plus, ces étudiant·es n'auront plus accès aux aides personnelles au logement, lorsqu'ils et elles ne sont pas boursier·ières, soit presque toutes et tous. À cela s'ajoute le fait que le gouvernement envisage de réduire ces aides pour l'ensemble de la population étudiante en prenant en compte les revenus des parents. Si la mesure était adoptée, selon les estimations de l'Union étudiante, 200 000 bénéficiaires perdraient totalement cette aide et 150 000 verraient leur montant diminuer. Ces mesures sont envisagées alors que l'étude annuelle de l'UNEF dénonce une nouvelle fois une augmentation du coût de la vie étudiante (888 euros de plus qu'en 2025, + 35,84 % en dix ans).

L'ESR SOUS PRESSION BUDGÉTAIRE

La recherche souffre d'un sous-investissement. Si le gouvernement avait assuré que le budget de l'ESR serait sanctuarisé, dans les faits, il n'en est rien. Alors que les organismes nationaux de recherche (ONR) sont sommés de faire des économies, le crédit d'impôt recherche au bénéfice des entreprises privées (7,8 milliards d'euros) restera intouchable. Avec 0,74 % du PIB consacré à la recherche publique, on est encore loin du 1 % promis depuis tant d'années.

Le rapport issu des Assises du financement des universités, publié en juin, acte le désengagement de l'État du service public de l'ESR. Face au sous-financement chronique et patent, et alors que les capacités d'accueil sur Parcours

sup et Mon Master baissent malgré la croissance continue du nombre de candidat·es, la seule proposition réside dans la diversification par les établissements de leurs ressources propres, notamment la multiplication par cinq des droits d'inscription pour toutes et tous. La réforme de la formation des enseignant·es est conduite au pas de charge, sans moyens et sans tenir compte du personnel. Elle bouleverse l'organisation de l'offre de formation, réclame un investissement démesuré des équipes et laisse nombre d'étudiant·es sur le bas-côté. Face à ces attaques, le SNESUP-FSU défend le droit à la poursuite d'études pour toutes et tous jusqu'au plus haut niveau de qualification et l'augmentation de la subvention pour charges de service public.

UN RENDEZ-VOUS SALARIAL SANS LES MESURES D'URGENCE ATTENDUES

Aucune mesure n'est prise pour l'attractivité des métiers alors que la situation est critique. Les engagements de la loi de programmation de la recherche ne seront pas respectés, en particulier la revalorisation de la prime C1, rien pour la rémunération des ATER, les taux de promotion pour les enseignant·es-chercheur·ses sont au plus bas, et le nombre de postes ouverts diminue. Il y a urgence ! Le ministère de l'ESR doit prendre ses responsabilités et respecter ses engagements. Pour la défense du service public de l'ESR, avec l'intersyndicale de l'ESR, le SNESUP-FSU appelle à manifester le 15 septembre.

Alors que les prix flambent (+ 27,8 % depuis 2010), les salaires de la fonction publique ne suivent pas (seulement + 14,6 % depuis 2010). Le 8 juillet, les organisations syndicales ont toutes quitté le rendez-vous salarial avec le gouvernement, déplorant l'absence de mesure salariale générale et immédiate. La FSU réclame des mesures d'urgence (revalorisation du point d'indice), une réindexation des salaires sur l'inflation, un plan pluriannuel de revalorisation, des mesures fortes pour l'égalité salariale entre les femmes et les hommes. Pour se faire entendre du gouvernement, l'ensemble des organisations syndicales appellent à manifester le mardi 29 septembre pour les salaires de la fonction publique. L'austérité, ça suffit ! C'est une politique de justice sociale et fiscale qu'il faut ! ■

Depuis 2010,
+ 27,8 % pour
les prix et
+ 14,6 % pour
les salaires
de la fonction
publique.

